

Renforcer l'accueil
et l'attractivité

Un centre bourg rénové

Le traitement des déchets

Saint Germain du Teil



VOTRE BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



L'ÉDITO

N°10
Déc 2024

Se promener sur notre commune, c'est constater sur le Bourg Centre mais aussi sur l'ensemble des hameaux de nombreuses rénovations de bâti ancien et de nouvelles constructions, le secteur de l'immobilier connaît donc une embellie notoire qui est porteuse d'espoir pour le maintien de la population.

L'attractivité, voilà le maître mot qui résume à lui seul le devenir de nos communes rurales. Pour être attractive, notre commune se doit de disposer d'une offre variée de services de professionnels de santé, d'artisans, de commerçants, mais aussi d'un tissu associatif riche et varié répondant aux attentes et aux valeurs de notre société. Nous travaillons sans relâche avec l'ensemble des partenaires institutionnels, l'État bien sûr, le Département, la Région mais aussi l'Agence Régionale de la Santé et bien d'autres encore pour compléter et diversifier cette palette de services et d'animations de proximité.

En ce début d'année 2025, la cantine intergénérationnelle va accueillir les enfants des écoles primaires et les six familles de la résidence services Seniors. Un espace de rencontres et d'échanges rythmera le quotidien de la Résidence et son ouverture sur la vie locale. Cet ensemble abritera un professionnel de santé et un artisan local. Voilà réunis sous un même toit, la jeunesse synonyme d'avenir et de vitalité, les aînés conjuguant expérience et accompagnement, la santé, le bien être et l'artisanat avec la fabrication de produits locaux.

A l'approche des fêtes de fin d'année, je voudrais au nom du Conseil Municipal vous souhaiter à chacune et chacun d'entre vous de bonnes fêtes de fin d'année en famille avec une attention toute particulière à destination des personnes isolées.

Joyeuses fêtes !

Didier JURQUET, Maire

La commune souhaite la bienvenue aux nouveaux artisans et professionnels de santé qui viennent de s'installer.

Boissonnade Espaces verts tél 06 66 03 19 52

Pasta blues, restauration, traiteur,

rue du gendarme MERLE (face à l'agence postale communale-office de tourisme)

Charlène WAECKERLE, Ostéopathe, 14 place de l'Ayral.



L'immeuble de la future résidence Seniors comprend au rez de chaussée inférieur deux espaces destinés à accueillir des professionnels. La biscuiterie Saveurs du Teil pourra ainsi se doter d'un atelier de fabrication modernisé. Le deuxième espace sera occupé par une kinésithérapeute.

Les artisans, commerçants, professionnels de santé, producteurs sont les acteurs incontournables de la vie locale, ils méritent le soutien de l'ensemble de la population.

Création de chambres d'hôtes et studio

La commune a confié à un cabinet d'architecte l'aménagement de chambres d'hôtes et d'un studio avec accès aux personnes à mobilité réduite sur le bâtiment qui jouxte le café de la Place.

Ce projet d'un coût global de 248 000 € bénéficie de l'aide de l'Etat à concurrence de 99 000 €. La commune attend une aide complémentaire de la part du Département pour finaliser le financement du dossier et lancer l'opération en 2025.



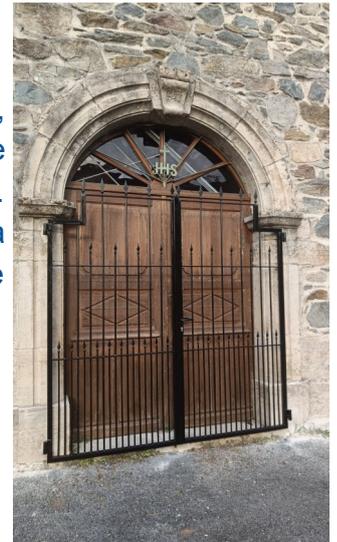
Opération chèques cadeau

N'oubliez pas de retirer votre chèque cadeau auprès de l'agence postale communale et office de tourisme de Saint Germain du Teil. Chaque foyer fiscal en achetant un chèque cadeau de 20 € se voit offrir un chèque cadeau de 20€, soit un pouvoir d'achat de 40€ à valoir chez les commerçants locaux.



Petit patrimoine

Une grille a été posée devant l'entrée de la porte de l'église de Combret, cette installation assure une meilleure sécurisation de l'édifice et une ventilation naturelle pour la protection des biens mobiliers et immobiliers. Cette action a été financée en totalité par l'association de la Pouteille, qui précédemment a soutenu des projets de réhabilitation de fours communaux.



Aménagements pour petits et grands



Le parc à jeu pour enfants a fait l'objet d'une rénovation totale. Le sol en sable a été remplacé par une résine et une nouvelle clôture posée. Cette opération d'un coût global de 58 102 € a bénéficié du soutien du Département pour un montant de 18 957 €.

Les jeux sont conçus pour des enfants de 6 à 14 ans, le bien communal appartient à tous, il doit être respecté. Les plus grands disposent d'une table de ping-pong et de matériel d'agrets situés sur l'arrière de la salle polyvalente.

**Echange des vœux de
la municipalité
samedi 11 janvier
2025 à 11h à
la salle polyvalente.**



Marché hebdomadaire chaque vendredi matin
sur la place de l'Ayral

INFORMATIONS UTILES

Accueil Mairie : 04 66 32 60 16

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Mercredi :

8h00 à 12h00

Mardi - Jeudi :

8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30

Vendredi :

8h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30

mail : mairiestgermainduteil@wanadoo.fr

DÉCHETTERIE

Mercredi et Samedi de 10h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30

AGENCE POSTALE COMMUNALE ET OFFICE DU TOURISME

Du mardi au samedi de 9h30 à 12h00 toute l'année

+ 14h00 à 18h00 en juillet-août N°04 66 65 08 82

Bibliothèque du Teil :

Mercredi de 15 h à 17 h

Jeudi de 16 h 30 à 18 h 30 et Vendredi de 10 h à 12 h



Local communal boucherie

Ce bâtiment construit en 2018 présente des malfaçons liées à la défaillance de l'étanchéité sous carrelage. Les entreprises concernées, concepteurs du projet, assureurs et experts ont trouvé un terrain d'entente à l'amiable. Sur les conseils de l'avocat de la commune, le conseil municipal s'est prononcé pour accepter la description, l'évaluation des dommages et préjudices et la ventilation de responsabilité retenue par le collège d'experts, soit un montant total de 217 368 € TTC. Pendant la durée des travaux d'une durée estimée à trois mois la boucherie sera fermée à la clientèle.

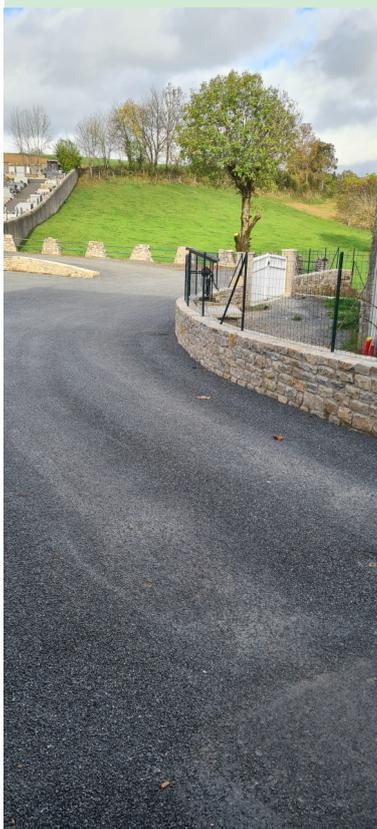
Création de toilettes en centre bourg

La commune va aménager des toilettes publiques accessible aux Personnes à Mobilité Réduite avec douches dans le garage de l'ancien prebytère, situé en face de la chocolaterie. Ce projet d'un cout global de 65 000 € bénéficie de l'aide de l'Etat pour un montant de 26 000 €, les travaux seront lancés au 1^{er} semestre 2025.



Transformateur du stade décoré

Enedis a souhaité apporté une petite touche décorative sur le transformateur situé sur la Route Départementale 52 à l'entrée du stade de St Germain du Teil. Ce dernier coup de pinceau marque la fin des travaux d'enfouissement des réseaux sur le bourg et les environs.



Aménagement Bourg Centre

L'aménagement de la place de l'Ayral a débuté par l'installation de la fontaine, le ravalement et la sécurisation de la façade de l'église, s'en est suivi la réfection du monument aux morts et tout dernièrement le dallage du parvis de l'église, ainsi que plusieurs aménagements paysagers composés de murets et massifs dont celui devant l'entrée de la mairie. La rue de la Ville sèche a été élargie afin de faciliter l'accès au cimetière et au complexe sportif. Dans la continuité de cette rue, la voie piétonnière donnant accès à la Croix du Pouget a été ré-ouverte.

La signalétique horizontale et verticale depuis la croix de Roubly jusqu'à la croix de la Planquette marque la dernière étape de cet important chantier. Les cheminements pour piétons, les emplacements de parking renforcent la sécurité et la protection de tous, il favorisent le respect de la limitation de vitesse en agglomération.

Révision du PLU (plan local d'urbanisme)

Les phases de diagnostic et de constitution de zonages naturels, agricoles, constructibles, économiques et loisirs ont été réalisées sur l'ensemble du territoire de la commune. La phase de concertation avec la population constitue la prochaine étape. Les assouplissements annoncés par le gouvernement relatifs à la loi ZAN (zéro artificialisation nette), ainsi que sur le transfert des compétences Eau et Assainissement aux communautés de communes, conduisent le Conseil Municipal à temporiser cette action. En effet, ces nouvelles mesures dont le contenu et les modalités de mise en œuvre restent à définir pourraient attribuer aux communes un potentiel accru de zone constructible et d'autorisation de construire, car c'est bien là où le bas blesse.



Entretien de voirie asphaltée

La rue du 19 mars a fait l'objet d'une réfection d'ensemble de la chaussée avec pose finale d'un bi-couche. Le coût global de ces travaux est de 44 025 € dont 12 952 € financés par le département sur la dotation de la communauté de communes.

La voirie entre Badaroux et Malbousquet a fait l'objet de travaux d'élargissement, de captage d'eaux pluviales au lieu dit « le Pont » et de finition par un bi-couche, ces travaux ont été financés en totalité par la communauté de communes.

Le programme d'entretien de chemins communaux sur le secteur de la Violle, Cheyroux et Montagut a été réalisé par l'entreprise Vidal. Suite aux violents orages du mois d'octobre, des remises en état ont été effectuées par les agents de voirie sur les secteurs de Malbousquet, Badaroux et Tieulet. Le Programme 2025 concernera les secteurs de Combret, Montagut et Montagudet et le Puech des Tronquettes.

Vitesse excessive

De nombreux habitants se plaignent régulièrement de la vitesse excessive sur les entrées et sorties ainsi que dans la traversée du bourg, mais également du stationnement désordonné et des véhicules ventouse en stationnement permanent. Il est de notre devoir d'attirer l'attention de chaque automobiliste sur le risque d'accident envers les piétons. Risque accru particulièrement à la sortie des écoles.



Compostage

Le composteur collectif est en fonction sur le quartier Peyre de rose à côté de l'HLM. Il est destiné à recueillir uniquement les déchets alimentaires végétaux. La qualité du compostage repose de la bonne utilisation de chacun d'entre nous.



Reprise de concessions du cimetière

La commune a engagé la procédure de reprise des concessions du cimetière de Saint Germain du Teil. L'inventaire des concessions réputées en état d'abandon a été effectué. La liste est actuellement affichée à l'entrée du cimetière et dans le hall de la mairie. A l'issue de cette démarche juridique qui se veut également informative, la commune pourra répondre aux demandes de futures concessions.



Journée citoyenne à Combret

Armés de râteaux, fourches et débroussailleuses, des résidents du Foyer de Vie l'Horizon de Saint Germain du Teil sont venus prêter main-forte à l'équipe de bénévoles et aux employés communaux lors de la journée citoyenne du mardi 2 juillet 2024.

Comme tous les ans, les efforts se sont portés sur le nettoyage du jardin d'agrément « Lou Pradet » pour une mise en beauté de ce bel endroit.

S'en est suivi un moment convivial autour d'un apéritif et de grillades offerts par la municipalité.

Ce bon moment de partage et de convivialité s'est prolongé par l'inauguration du terrain de pétanque, réalisé par les habitants de Combret avec l'aval et le soutien de la commune. Les parties de boules se sont enchaînées et tout le monde s'est bien amusé, malgré une météo très fraîche pour un début d'été.



Cérémonie

Comme décidé en conseil municipal, le samedi 14 décembre a eu lieu une cérémonie en l'honneur de Lucien Avignon, Maire et Conseiller Général de Saint Germain du Teil. Le dévoilement de la plaque qui sera posée dans la salle du conseil municipal qui portera son nom, s'est déroulé en présence de son épouse Nicole et sa famille ainsi que de nombreux élus et anciens élus équipiers de Lucien. Cette cérémonie empreinte d'émotion s'est prolongée autour du verre de l'amitié.

*Salle du Conseil Municipal
Lucien Avignon*

*Ancien Maire et Conseiller Général
de Saint Germain du Teil*

LES DECHETS

ITINÉRAIRES DES ORDURES MÉNAGÈRES



19 800 T
collectées par an
pour un coût moyen de
traitement de **140€/T**



Les ordures ménagères sont orientées sur le site départemental de traitement des déchets de Rédoundel où elles suivent un processus pour réduire leur poids et leur volume (fermentation de la matière organique, séchage, compactage), à l'issue duquel :

- Recyclage → 300 T → FRANCE
- Valorisation matière (pertes par fermentation et évaporation) → 5 400 T → LOZÈRE
- Valorisation énergétique (production d'électricité et chauffage urbain) → 1 700 T → GARD
- Enfouissement (captage des gaz de fermentation et valorisation sur site en chaleur) → 12 400 T → LOZÈRE

70% DE DÉCHETS ÉVITABLES OU VALORISABLES DANS NOTRE POUBELLE NOIRE



www.TEAMRECYCLAGE.fr



QUE DEVIENNENT NOS ORDURES MÉNAGÈRES ?

En Lozère, les ordures ménagères sont orientées vers le site du Rédoundel où, après avoir subi plusieurs opérations de traitement, elles sont enfouies dans le centre de stockage des déchets non-dangereux présent sur le site.

Tous les ans, chaque lozérien produit environ 250 kg d'ordures ménagères. En adaptant nos modes de consommation et en améliorant notre geste de tri, une grande partie de ces déchets pourraient être évités ou valorisés. Seulement 30% des déchets présents dans notre poubelle ordures ménagères y ont réellement leur place car ils ne sont effectivement pas valorisables. Au-delà du coût environnemental engendré, 1,5 millions d'euros pourrait être économisé en triant mieux nos déchets et en réduisant notre gaspillage alimentaire. Alors tous ensemble adoptons les bons réflexes, pour le bien de la planète et de notre porte-monnaie : « j'agis, je trie, je réduis ! »

QUE DEVIENNENT NOS DECHETS DE DECHETERIES ?

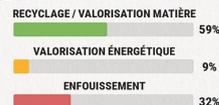
La Lozère compte 24 déchèteries réparties sur son territoire. La collecte, le recyclage et la valorisation énergétique du Mobilier, des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) et d'une partie des Déchets Toxiques, ainsi que le recyclage des Cartons, sont directement pris en charge par des opérateurs désignés par les éco-organismes responsables de ces filières. Pour les autres flux, le SDEE assure la collecte et une partie de leur traitement (valorisation ou enfouissement), l'autre partie étant confiée à des opérateurs spécialisés par voie de marchés publics.

Chaque année, environ 16 500 tonnes de déchets sont collectés en déchèteries et plus de 68% d'entre eux font l'objet d'une valorisation matière ou énergétique.

ITINÉRAIRES DES DÉCHETS DE DÉCHÈTERIES



16 500 T
collectées par an
pour un coût moyen de
traitement de **90€/T**



- TOUT-VENANT → Enfouissement → LOZÈRE (5 200 T - 150€/T)
- DÉCHETS VERTS → Valorisation matière (agricole) - Valorisation énergétique → LOZÈRE (3 400 T - 60€/T)
- BOIS → Valorisation matière (panneau) - Valorisation énergétique → YONNE / LOZÈRE (2 800 T - 100€/T)
- MOBILIER → Recyclage - Valorisation énergétique → LOZÈRE / ARDÈCHE / RHÔNE / PUY DE DÔME (1 700 T - Gratuit)
- MÉTAUX → Recyclage → AVEYRON (1 500 T - Gratuit)
- CARTONS → Recyclage → DRÔME (1 300 T - Gratuit)
- DEEE (déchets Équipements Électriques et Électroniques) → Dépollution - Recyclage - Valorisation énergétique → LOZÈRE / PUY DE DÔME / HAUTE GARONNE / BOUCHES DU RHÔNE (350 T - Gratuit)
- DÉCHETS TOXIQUES → Dépollution - Recyclage - Valorisation énergétique → LOZÈRE / BOUCHES DU RHÔNE / JURA (PILES) (250 T - 600€/T)

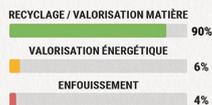
www.TEAMRECYCLAGE.fr



ITINÉRAIRES DES DÉCHETS DE COLLECTES SÉLECTIVES



5 900 T
collectées par an
pour un coût moyen de
traitement de **100€/T**



VERRE → Usine de recyclage du verre → CRÉATION DE NOUVEAUX PRODUITS emballages en verre : bouteilles, pots, etc → HÉRAULT (2 900 T - 70€/T)

EMBALLAGES → CENTRE DE TRI → Usines de recyclage des emballages → CRÉATION DE NOUVEAUX PRODUITS cartons, ecoule-tout, bouteilles en plastique, pièces détachées auto, etc → FRANCE 80% EUROPE 20% (1 900 T - 165€/T)

PAPIER → Usine de recyclage du papier → CRÉATION DE NOUVEAUX PRODUITS papier, journaux, papier cadeau, etc → VOSGES (1 100 T - 70€/T)

www.TEAMRECYCLAGE.fr



QUE DEVIENNENT NOS DECHETS DE COLLECTES SÉLECTIVES ?

Le SDEE assure la gestion des collectes sélectives (verre, papiers, emballages) sur l'ensemble du département de la Lozère. Ces déchets sont principalement collectés en point d'apport volontaire puis triés et recyclés pour être réutilisés. Sur le département, plus de 750 points ont été implantés pour faciliter le geste de tri des habitants. Après collecte et éventuellement tri ou conditionnement, les opérateurs qui assurent la reprise et le recyclage de ces différents flux de collecte sélective sont désignés par l'éco-organisme CITEO dans le cadre de la filière nationale dédiée à ces déchets. Tous les ans, 5 900 tonnes de déchets de collectes sélectives sont collectés et 96% d'entre eux font l'objet d'une valorisation. Pour rappel, s'ils sont triés par les habitants, les emballages en verre, en acier et en aluminium sont recyclables à 100% et à l'infini. Les autres matériaux peuvent l'être jusqu'à 5 fois. Le geste de tri est donc essentiel pour économiser nos ressources et favoriser le recyclage.

Repas des aînés de Saint Germain du Teil

Dimanche 3 novembre, la municipalité a convié ses aînés pour partager un bon moment à la salle polyvalente du village.

Les conseillers départementaux Mme Dominique DELMAS et Mr Rémi ANDRE, ainsi que Mr Jean-Claude SALEIL, président de la Communauté de Communes Aubrac Lot Causses Tarn ont fait part à l'assemblée de leurs engagements aux côtés de notre équipe municipale dans différents dossiers.

Après un bon apéritif, s'en est suivi un repas réalisé et servi par l'équipe de PASTA BLUES Restauration, installée depuis le mois de mai 2024 sur notre commune.

Comme l'année dernière, Philippe RECH nous a fait l'amitié d'animer ce repas avec sa bonne humeur et sa musique qui bien sûr en a fait danser plus d'un. L'ensemble des convives a pris plaisir à ce bel après-midi et tous ces moments passés ensemble sont précieux !

Pour les personnes qui n'ont pas pu participer à ce repas des aînés, une visite des élus avec remise d'un colis aura lieu en ce début d'année 2025.



ASSOCIATIONS

Forum des associations réussi

Le forum des associations qui s'est tenu dans la salle polyvalente le samedi 7 septembre a permis aux habitants de la commune de faire plus ample connaissance avec les diverses activités sportives et culturelles mises à leur disposition. La plupart des associations locales étaient présentes, leurs bénévoles dont il faut saluer une fois de plus l'engagement ont pu apporter tous les renseignements nécessaires à la pratique de leurs activités. Parmi les associations

présentes : l'Union Sportive, le club des tilleuls, le foyer rural avec le club de peinture et la bibliothèque municipale, le centre de secours, le tennis club, le tennis de table, la société de chasse, la fanny St Germanaise, Familles actives, les amis de la Paroisse, le judo et la FNACA. La municipalité a offert le café de bienvenue et le verre de l'amitié pour clore cette belle matinée placée sous le signe de la convivialité.

